

RAPPORT SUR LE PRIX MAITRON 2023

Le jury du prix Maitron s'est réuni le lundi 4 décembre au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains à 14 heures. Etaient présents Nicolas Anoto, Emmanuel Bellanger, Luc Bentz, Luc Bérille, Patrick Fridenson, Elisabeth Jardon, Benoît Kermoal, Michel Pigenet, Antoine Prost et par zoom Gérard Aschieri, Noëlline Castagnez, Nicolas Le Luherne, Isabelle Lespinet-Moret, Marie Musset, Claude Pennetier, Danielle Tartakowsky, Solenn Texier.

Cette année encore nous avons une copieuse moisson de 33 mémoires, venus de 16 sites universitaires différents ce qui témoigne de la notoriété de notre prix. Voici comment ils se répartissent :

ENS-EHESS	7	Picardie J. Verne	2
Paris 1	5	Poitiers	2
Paris Nanterre	3	Toulouse Jean Jaurès	2
Sorbonne Université	2	Bordeaux Montaigne	1
Paris-Cité	1	Lyon 2	1
IEP	1	ENS Lyon	1
Versailles	1	Sciences Po Lille	2
	20	Sciences Po Aix	1
		Sciences Po Bordeaux	1
			13

On constate l'affirmation de l'ENS et de l'EHESS, que nous avons liées, suivie par Paris 1 — essentiellement le CHS — à égalité avec les IEP pourvu qu'on joigne ceux de province à celui de Paris.

Dans l'ensemble ces mémoires étaient de bonne qualité. Nous attirons cependant l'attention des candidats sur deux points :

- l'orthographe et plus généralement l'écriture. Nous nous sommes parfois demandés si le texte n'avait pas été dicté, d'autant qu'à la profusion des fautes s'ajoutaient des tournures un peu étranges dans un mémoire de Master 2.

- le faible intérêt d'une candidature en M1. Nous constatons sans surprise de fortes différences de niveau entre les deux années de Master ce qui limite les chances d'une candidature en M1, et d'autre part, le règlement du prix ne permet pas de présenter deux fois le même mémoire, fût-il augmenté et remanié.

Signe de la qualité des mémoires de 2023, l'examen de tous les rapports a permis de dégager onze auteurs ou autrices susceptibles de recevoir le prix. Un premier vote

pluriel destiné à réduire le choix, a permis de retenir quatre candidats, dont trois obtenaient le même score. Un second scrutin, uninominal, les a clairement départagés. Le jury a ainsi désigné un lauréat et décerné une mention aux trois autres.

Une mention revient à Jeanne DEVILLE pour *Les Compagnies minières de la Loire. Un siècle de gestion sanitaire. Entre soin de la population minière et soin des populations ouvrières (1845-1956)*, dirigé par Anne-Sophie Bruno et Judith Rainhorn à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Deux mentions spéciales ont été accordées aux deux candidats arrivés *ex aequo* avec le lauréat au premier tour de scrutin. Ce sont :

Mickaël MARAT, pour *Germaine Pourvoyeur. L'action d'une assistante sociale de la Croix-Rouge française au camp d'internement de Compiègne-Royallieu, de 1941 à 1943*, dirigé par Philippe Nivet à l'Université de Picardie Jules Verne.

Paul UHALDE, pour *Les conflits au travail dans la propriété urbaine à la Belle Époque. Les grèves des travailleurs des déchets dans Paris et sa banlieue (1900-1914)*, dirigé par Xavier Vigna à l'Université de Paris-Nanterre.

Enfin le prix Maitron a été décerné à Delil FERGUEIS pour *Surveiller, vivre et lutter dans les bidonvilles au temps des décolonisations. La ville d'Argenteuil entre guerre d'Algérie et années 68 (1953-1973)*, dirigé par Charlotte Vorms et Sylvie Thénault à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

Les titres des mémoires ainsi couronnés illustrent parfaitement la diversité thématique et chronologique du prix Maitron. Ils témoignent aussi de la vitalité et d'un renouvellement de l'histoire sociale dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Le président du Jury
Antoine Prost